



Brochure Nationale des Juges

Trampoline

Edition 2020-2022

Validée par le Comité Directeur du 27 juin 2020 et du 28 août 2020

Validité : 1^{er} septembre 2020 – 31 août 2022

SOMMAIRE

PREAMBULE

I – REGLEMENTATION GENERALE

II – REGLEMENTATION PAR NIVEAU

III – MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

IV – ANNEXES

PREAMBULE

BROCHURE APPLICABLE POUR LE CYCLE 2020-2022

La formation des juges est construite afin d'acquérir de façon progressive les connaissances et la maîtrise du code de pointage international FIG et des programmes nationaux (Fédéral, Performance et Elite).

La formation est divisée en 4 niveaux, en relation avec le code FIG en vigueur et la brochure technique Trampoline en vigueur (qui régleme les différents niveaux des compétitions françaises).

ORGANIGRAMME DU SECTEUR JUGEMENT

	COMPOSITION	MISSIONS
Commission nationale des juges	<p>5 membres désignés par le Comité Directeur (<i>art. 27 Statuts</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 membres du Comité Directeur, dont un assure la présidence - Le DTN ou son représentant - 2 membres issus du corps des juges, dont au moins un de niveau international encore en activité 	<p>Suivre l'activité des juges et élaborer les règles propres à cette activité en matière de déontologie, de formation et de perfectionnement</p> <p>Veiller à la promotion des activités de jugement auprès des jeunes licenciés</p> <p>Demander l'ouverture d'une procédure disciplinaire lorsqu'est porté à sa connaissance tout fait disciplinairement répréhensible impliquant un juge</p> <p>Inviter ponctuellement à ses travaux, en tant que de besoin, toute personne dont les compétences lui paraissent utiles</p>
Groupe des juges 5	<p>Juges 5 en exercice et juges 4 experts désignés par le Comité Directeur et le responsable national des juges fédéraux</p>	<p>En lien avec le RTF, définir le programme de formation des juges dans le respect de la brochure des juges</p> <p>Proposer les sujets d'examen des niveaux 1, 2, 3 et 4 et de tests de recyclage</p> <p>En lien avec les responsables régionaux des juges, créer les outils pour les examens et les formations des niveaux 1, 2, 3 et 4</p> <p>Préparer les juges 4 experts à l'examen international</p> <p>Rédiger un compte-rendu de ses réunions et l'adresser au DTN et à la commission nationale des juges</p> <p>Proposer au DTN le référent national des formations des juges</p>
Colloque annuel des juges	<p>Responsable national des juges internationaux</p> <p>Responsable national des juges fédéraux</p> <p>Référent national des formations de juges</p> <p>Personne ressource désignée par les trois acteurs mentionnés ci-dessus</p> <p>Responsables des juges des comités régionaux</p>	<p>Permettre l'harmonisation du jugement</p> <p>Travailler sur les programmes de formation et les sujets d'examen des niveaux à compétence régionale</p>

	DESIGNATION ET PREREQUIS	MISSIONS
Responsable national des juges internationaux	Désigné par le DTN <i>(art. 38 RI)</i>	Porter les propositions et coordonner l'activité du groupe des juges 5 Proposer au DTN la désignation des juges pour les échéances internationales Mettre en œuvre sur le territoire les directives techniques de la FIG
Responsable national des juges fédéraux	Désigné par le Comité Directeur FFGym au sein de chaque CNS <i>(art. 39 RI)</i> Différent du RTF Titulaire du niveau 5	Valider les sujets d'examen niveaux 1, 2, 3 et 4 et les sujets des tests de recyclage Valider les résultats des examens de juges nationaux Être responsable du jury sur les compétitions nationales Performance et Fédéral En collaboration avec le responsable national des juges internationaux, être responsable du jury pour les compétitions nationales du niveau Elite et les revues d'effectif En collaboration avec le responsable national des juges internationaux, désigner et convoquer les juges pour les finales nationales, Top 12 et revues d'effectif (après avis du responsable régional des juges), et pour les compétitions inter-régionales (pour les disciplines qui en ont) Être présent aux examens de juges nationaux En lien avec le référent de la formation des juges, coordonner l'organisation du colloque annuel des juges <i>En cas d'absence ponctuelle, il désigne au sein du groupe des juges 5 un remplaçant</i>
Responsable régional des juges	Désigné par le Comité Directeur Siège au comité technique de sa discipline Participe aux travaux du comité technique de sa discipline avec voix consultative s'il n'est pas élu (scrutin plurinominal) ou désigné par le comité directeur (scrutin de liste) au comité technique Titulaire du niveau 4 (peut être titulaire du niveau 3 pour les disciplines dont la formation du niveau 3 est organisée au niveau national)	Être responsable du jury sur les compétitions régionales Désigner et convoquer les juges pour les compétitions régionales et interdépartementales Être responsable de la formation des juges régionaux Participer au colloque national annuel des juges Valider les résultats des examens de juges sous l'égide du comité régional Être présent aux examens de juges régionaux
Responsable départemental des juges	Désigné par le Comité Directeur Siège au comité technique de sa discipline Participe aux travaux du comité technique de sa discipline avec voix consultative s'il n'est pas élu (scrutin plurinominal) ou désigné par le comité directeur (scrutin de liste) au comité technique	Être responsable du jury sur les compétitions départementales Désigner et convoquer les juges pour les compétitions départementales
Référent national des formations des juges	Désigné au sein du Groupe des juges 5 par le DTN, sur proposition du Groupe des juges 5	Coordonner l'activité du groupe des juges 5 sur les formations des juges niveaux 1, 2, 3 et 4 Planifier les actions de formation et de recyclage nationales Désigner les intervenants sur les formations fédérales nationales <i>Toutes les propositions du référent national des formations devront être validées par le responsable national des juges internationaux et le responsable national des juges fédéraux</i>

I – REGLEMENTATION GENERALE

L'exercice de l'activité de formateur et de juge obéit à des conditions et obligations générales applicables à toutes les disciplines, détaillées ci-dessous.

Il n'est pas interdit, pour une même personne, de juger dans plusieurs disciplines.

1 – Prérequis à l'activité de formateur :

- Avoir 1 niveau au-dessus du niveau formé
- Être licencié à la FFGym

2 – Prérequis à l'activité de juge :

- Être licencié à la FFGym et en possession de son livret de juge
- Être en possession de sa licence, de son livret de juge et procéder à la validation de son jugement à chaque compétition (cette validation est faite par le responsable du jury de la compétition pour laquelle le juge a officié)
- Avoir obligatoirement validé un niveau complet pour pouvoir se présenter au niveau supérieur, sauf disposition particulière
- Avoir obligatoirement suivi la formation et payé les droits d'inscription pour se présenter aux examens

3 – Obligations du juge :

- Connaître TOUT ou PARTIE du code de pointage correspondant à son niveau de qualification
- Connaître le contenu exact du programme compétitif que le juge est amené à juger
- Connaître le règlement technique des compétitions FFGym en vigueur
- Noter régulièrement en compétition (minimum 2 fois dans l'année)
- Être présent sur les lieux de compétition à l'heure prévue pour la réunion de juges et pour la durée de la compétition
- Se présenter en tenue réglementaire (cf. brochure technique)
- Respecter la charte du juge
- Avoir un comportement adapté (ponctualité, respect des autres, respect des règles)
- Utiliser les nouvelles technologies seulement en relation avec l'activité de juge
- S'abstenir de tout contact avec les autres membres du jury ou avec toute autre personne non autorisée par le responsable du jury.

4 – Obligation de recyclage du niveau de juge :

Tout juge doit :

- Suivre les journées de formation de recyclage et passer un test tous les 4 ans après l'obtention de son diplôme (année suivant les Jeux Olympiques). En cas de non-respect de cette disposition, le juge conserve son diplôme mais en perd le bénéfice (il ne pourra plus officier jusqu'à ce qu'il suive un recyclage dans les conditions prévues supra).
- Participer au recyclage de son niveau (il est interdit de participer au recyclage d'un niveau supérieur). Si un juge se présente à un recyclage de niveau inférieur à son niveau de juge, il ne pourra juger que les compétitions du niveau pour lequel il a été recyclé.

II – REGLEMENTATION PAR NIVEAU

NIVEAU 1

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les candidats doivent s'inscrire et régler les frais de formation et d'examen auprès du comité régional dont ils dépendent. Les modalités d'inscription et les délais sont disponibles sur le programme des formations de l'entité correspondante
- Compétences visées
Le juge niveau 1 doit être capable de :

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD)	REGLEMENT TECHNIQUE
<ul style="list-style-type: none">• Reconnaître les éléments d'un exercice• Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code FIG• Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité• Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges de l'Exécution	<ul style="list-style-type: none">• Reconnaître les éléments de base• Connaître la valeur des éléments• Connaître la terminologie numérique• Notation jusqu'à 3,0 pts	<ul style="list-style-type: none">• Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer• Connaître les principes de notation du HD	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance générale du déroulement d'une compétition• Connaissance des exigences de la filière Fédérale• Connaître la composition d'un jury• Connaître les caractéristiques d'un exercice• Connaître les règles de qualifications, finales et étapes de sélection• Connaître les aménagements français du code FIG

- Programmes concernés

CODE FIG	REGLEMENT TECHNIQUE ET LETTRE FFGym	REGLEMENT TECHNIQUE REGIONAL
Principes du jugement	Filière Fédérale	oui

- Contenu de la formation

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL	REGLEMENT TECHNIQUE	CODE FIG
<ul style="list-style-type: none"> • Jugement sur vidéo et in vivo d'exercices de la filière Fédérale 	<ul style="list-style-type: none"> • Jugement sur vidéo de 5 éléments, puis 10 éléments, d'exercices allant jusqu'à 3,0 pts 	<ul style="list-style-type: none"> • Jugement sur vidéo d'exercices de 5 puis 10 éléments 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du règlement technique FFGym pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ La généralité ○ La filière Fédérale ○ Aménagements français du Code FIG • Connaissance générale du déroulement d'une compétition • Caractéristiques d'un exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctions des juges E • Calcul d'une note et d'un score • Les pénalités • Cas d'interruption • Illustrations du Code FIG pour l'aide à l'exécution

- Volume horaire
14h minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par le comité régional
 - Les sujets d'examen sont validés par le Responsable National des Juges

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique

	QUESTIONNAIRE
DUREE	45 minutes
DEROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • 30 questions • 1 point par question

- Epreuve pratique

	EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL
DUREE	10 exercices	4 exercices 3,0 pts de diff. maximum	10 exercices
DEROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 2 notations d'essai avec correction (un L1 et un L2) • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois • 1 minute entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • Chaque exercice est visualisé 2 fois 1'30'' entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 1 notation d'essai • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois 1 minute entre chaque exercice

- Echelle d'évaluation des examens

QUESTIONS		EXECUTION		DIFFICULTE		DEPLACEMENT HORIZONTAL		POINTS	
TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI
30	20	110	40	20	12	100	70	260	142
30 questions		10 exercices		4 exercices		10 exercices		(55%)	

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérrogatives du juge de niveau 1 :

Le niveau 1 permet de juger :

FILIERES	Note E (exécution)	Note D (difficulté)	Note HD (déplacement horizontal)	Opérateur machine Temps de vol ou Synchronisation	Juge Arbitre
FEDERAL	X	X	(X)		
NATIONAL					
ELITE					

NIVEAU 2

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- L'accès à la formation de niveau 2 est permis sans prérequis de détention du niveau 1

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les candidats doivent s'inscrire et régler les frais de formation et d'examen auprès du comité régional dont ils dépendent. Les modalités d'inscription et les délais sont disponibles sur le programme des formations de l'entité correspondante.
- Compétences visées
Le juge niveau 2 doit être capable de :

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD)	REGLEMENT TECHNIQUE
<ul style="list-style-type: none">• Reconnaître les éléments d'un exercice• Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code FIG• Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité• Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges E	<ul style="list-style-type: none">• Reconnaître les éléments de base et les doubles rotations• Connaître la valeur des éléments• Connaître la terminologie numérique• Notation jusqu'à 7,5 pts	<ul style="list-style-type: none">• Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer• Connaître les principes de notation du HD	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance générale du déroulement d'une compétition• Connaissance des exigences de la filière Fédérale• Connaissance des caractéristiques de la filière Nationale• Connaître la composition d'un jury• Connaître les caractéristiques d'un exercice• Connaître les règles de qualifications, finales et étapes de sélection• Connaître les aménagements français du code FIG

- Programmes concernés

CODE FIG	REGLEMENT TECHNIQUE ET LETTRE FFGym	REGLEMENT TECHNIQUE REGIONAL
Principes du jugement	Filières : <ul style="list-style-type: none"> • Fédéral • National 	oui

- Contenu de la formation

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL	REGLEMENT TECHNIQUE	CODE FIG
<ul style="list-style-type: none"> • Jugement sur vidéo et in vivo d'exercices de la filière Fédéral (et National quand cela est possible) 	<ul style="list-style-type: none"> • Jugement sur vidéo d'exercices allant jusqu'à 7,5 pts 	<ul style="list-style-type: none"> • Jugement sur vidéo d'exercices de 5 puis 10 éléments 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du règlement technique FFGym pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ La généralité ○ La filière Fédérale ○ La filière Nationale ○ Aménagements français du Code FIG • Connaissance générale du déroulement d'une compétition • Caractéristiques d'un exercice 	<p>Même contenu que le niveau 1 + :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctions des juges D (difficulté) • Fonctions des juges HD (déplacement horizontal) et Temps de vol (TV)

- Volume horaire
14h minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par le Comité Régional
 - Les sujets d'examen sont validés par le Responsable National des Juges

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique (questionnaire)

	QUESTIONNAIRE
DUREE	45 minutes
DEROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • 30 questions • 1 point par question

- Epreuve pratique

	EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL
DUREE	10 exercices	6 exercices 7,5 pts de diff. maximum	10 exercices
DEROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 2 notations d'essai avec correction (un L1 et un L2) • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois • 1 minute entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • Chaque exercice est visualisé 2 fois 1'30'' entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 1 notation d'essai • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois 1 minute entre chaque exercice

- Echelle d'évaluation des examens

QUESTIONS		EXECUTION		DIFFICULTE		DEPLACEMENT HORIZONTAL		POINTS	
TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI
30	22	110	45	30	22	100	70	280	165
30 questions		10 exercices		6 exercices		10 exercices		(59%)	

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

- Condition particulière

Si un candidat se présente directement au niveau 2 sans avoir le niveau 1 et n'obtient pas les minima à la difficulté, il doit repasser l'épreuve de difficulté de niveau 1 (pour obtenir le niveau 1).

5 – Prérogatives du juge de niveau 2 :

Le niveau 2 permet de juger :

FILIERES	Note E (exécution)	Note D (difficulté)	Note HD (déplacement horizontal)	Opérateur machine Temps de vol ou Synchronisation	Juge Arbitre
FEDERAL	X	X	(X)		
NATIONAL	X	X	X	X	
ELITE			X	X	

NIVEAU 3

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 2 (et avoir validé toutes les étapes de formation)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les candidats doivent s'inscrire et régler les frais de formation et d'examen auprès du comité régional dont ils dépendent. Les modalités d'inscription et les délais sont disponibles sur le programme des formations de l'entité correspondante.
- Compétences visées
Le juge niveau 3 doit être capable de :

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD)	REGLEMENT TECHNIQUE
<ul style="list-style-type: none">• Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code FIG• Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité• Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges E (exécution)	<ul style="list-style-type: none">• Reconnaître tous les éléments• Connaître la valeur des éléments• Connaître la terminologie numérique• Notation jusqu'à 13,0 pts	<ul style="list-style-type: none">• Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer• Connaître les principes de notation du HD	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance intégrale des dispositions spécifiques et générales du Règlement Technique et de la lettre FFGym

- Programmes concernés

CODE FIG	REGLEMENT TECHNIQUE ET LETTRE FFGym	REGLEMENT TECHNIQUE REGIONAL
Complet	Filières : <ul style="list-style-type: none">• Fédéral• National• Elite	oui

- Contenu de la formation

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL	REGLEMENT TECHNIQUE	CODE FIG	Fonctions du Juge Arbitre
• Jugement et perfectionnement d'après supports vidéo	• Jugement sur vidéo d'exercices allant jusqu'à 13,0 pts	• Jugement et perfectionnement d'après supports vidéo	• Présentation complète du règlement technique FFGym	Même contenu que le niveau 2 + : • Fonctions du Juge Arbitre • Règlementation des compétitions internationales	• Analyse des cas concrets sur vidéos • Analyse des différents documents relatifs au déroulement d'une compétition

- Volume horaire
14h minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par le comité régional
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique

	QUESTIONNAIRE
DUREE	45 minutes
DEROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • 30 questions • 1 point par question

- Epreuve pratique

	EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL	Fonctions du Juge Arbitre
DUREE	10 exercices	8 exercices 13,0 pts de diff. maximum	8 exercices	4 mises en situation
DEROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 2 notations d'essai avec correction (un L1 et un L2) • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois • 1 minute entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • Chaque exercice est visualisé 2 fois 1'30'' entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 1 notation d'essai • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois 1 minute entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo et/ou support papier • Chaque mise en situation vidéo est visualisée 1 seule fois • Pour chaque mise en situation sur support papier, un délai de 4 minutes est accordé pour analyser le document • 4 minutes entre chaque situation • Réponse libre pour chaque mis en situation

- Echelle d'évaluation des examens

QUESTIONS		EXECUTION		DIFFICULTE		DEPLACEMENT HORIZONTAL		Fonctions du Juge Arbitre		POINTS	
TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI
30	24	110	50	40	32	80	60	40	25	300	191
30 questions		10 exercices		8 exercices		8 exercices		4 mises en situation		64%	

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

- Condition particulière
En cas d'échec à l'un des modules, le candidat peut le repasser ultérieurement.
Il conserve dans ce cas le bénéfice des autres modules.

5 – Prérrogatives du juge de niveau 3 :

Le niveau 3 permet de juger :

FILIERES	Note E (exécution)	Note D (difficulté)	Note HD (déplacement horizontal)	Opérateur machine Temps de vol ou Synchronisation	Juge arbitre
FEDERAL	X	X	(X)		X
NATIONAL	X	X	X	X	
ELITE	X*	X*	X	X	

**Sauf compétitions nationales*

NIVEAU 4

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 3 (et avoir validé toutes les étapes de formation)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les candidats doivent s'inscrire et régler les frais de formation auprès de l'INF (Institut National de Formation)
Les modalités d'inscription et les délais sont disponibles sur le site fédéral
- Compétences visées
Le juge niveau 4 doit être capable de :

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD)	REGLEMENT TECHNIQUE	FORMATION DE JUGES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code FIG • Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité • Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges E (exécution) 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître tous les éléments • Connaître la valeur des éléments • Connaître la terminologie numérique • Notation jusqu'à 18,0 pts 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer • Connaître les principes de notation du déplacement horizontal 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance intégrale des dispositions spécifiques et générales du Règlement Technique et de la lettre FFGym 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de former des juges de niveaux inférieurs • Connaître la Brochure des Formations de juges

- Programmes concernés

CODE FIG	REGLEMENT TECHNIQUE ET LETTRE FFGym	REGLEMENT TECHNIQUE REGIONAL
Complet	Filières : <ul style="list-style-type: none"> • Fédérale • Nationale • Elite 	oui

- Contenu de la formation

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL	REGLEMENT TECHNIQUE	CODE FIG	Fonctions du Juge Arbitre
• Jugement et perfectionnement d'après supports vidéo	• Jugement sur vidéo d'exercices allant jusqu'à 18,0 pts	• Jugement et perfectionnement d'après supports vidéo	• Présentation complète du règlement technique FFGym	Même contenu que le niveau 3 + : <ul style="list-style-type: none"> • Le contrôle vidéo (déplacement horizontal et Synchro) • Les différentes compétitions internationales 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des cas concrets sur vidéos • Analyse des différents documents relatifs au déroulement d'une compétition

- Volume horaire
14h minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les 2 ans
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation en région doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'INF
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges
- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen
A titre dérogatoire, un licencié de la FFGym peut accéder à l'examen de juge niveau 4, sur proposition du Directeur Technique National et au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cet accès se fait sans prérequis de diplôme de juge ni d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent.

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique

	QUESTIONNAIRE
DUREE	45 minutes
DEROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • 30 questions • 1 point par question

- Epreuve pratique

	EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL	Fonctions du Juge Arbitre
DUREE	10 exercices	10 exercices 18,0 points de différence maximum	6 exercices	6 mises en situation
DEROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 2 notations d'essai avec correction (un L1 et un L2) • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois • 1 minute entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • Chaque exercice est visualisé 2 fois 1'30'' entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 1 notation d'essai • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois 1 minute entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo et/ou support papier • Chaque mise en situation vidéo est visualisée 1 seule fois • Pour chaque mise en situation sur support papier, un délai de 4 minutes est accordé pour analyser le document • 4 minutes entre chaque situation • Réponse libre pour chaque mis en situation

- Echelle d'évaluation des examens

QUESTIONS		EXECUTION		DIFFICULTE		DEPLACEMENT HORIZONTAL		Fonctions du Juge Arbitre		POINTS	
TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI
30	24	110	55	50	42	60	45	60	50	310	216
30 questions		10 exercices		10 exercices		6 exercices		6 mises en situation		69%	

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

- Conditions particulières
En cas d'échec à l'un des modules, le candidat peut le repasser ultérieurement
Il conserve dans ce cas le bénéfice des autres modules

5 – Prérogatives du juge de niveau 4 :

Le niveau 4 permet de juger :

FILIERES	Note E (exécution)	Note D (difficulté)	Note HD (déplacement horizontal)	Opérateur machine TV Temps de vol ou Synchronisation	Juge Arbitre
FEDERAL	X	X	(X)		X
NATIONAL	X	X	X	X	X
ELITE	X	X	X	X	X

III – MODALITES D’ORGANISATION DES EXAMENS

Les modalités d’organisation des formations et examens de juges de niveaux 1, 2 et 3 sont sous la responsabilité du responsable régional des juges. Charge à lui de déterminer les seuils de participants et d’encadrement nécessaires à la bonne tenue des sessions.

Les modalités d’organisation de l’examen de juge de niveau 4 sont sous la responsabilité du responsable national des juges. L’examen est encadré par :

- 1 formateur pour 1 à 10 participants
- 2 formateurs pour 11 à 20 participants
- 3 formateurs pour 21 participants ou +

1 – Sujets d’examen :

Les sujets d’examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 – Jury d’examen :

Le jury d’examen est constitué de :

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Responsable régional des juges + 1 formateur	Responsable régional des juges + 1 formateur	Responsable régional des juges + 1 formateur	Responsable national des juges + 1 formateur

3 – Validation des résultats :

Les résultats sont validés par le :

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Responsable régional des juges	Responsable régional des juges	Responsable régional des juges	Responsable national des juges

4 – Transmission des résultats :

Les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges fédéraux à l’INF pour le niveau 4.

IV. ANNEXES

BAREMES

- QUESTIONNAIRE

- 30 questions classées selon plusieurs thèmes
- 3 choix de réponse proposés par question ; pas de réponse libre
- 1 seule réponse possible
- Le résultat est obtenu par l'addition de l'ensemble des bonnes réponses

- EXECUTION

La note du candidat est calculée de la manière suivante :

- Seules les pénalités par élément sont prises en compte. La note finale de l'exercice n'est pas demandée
- Le candidat doit indiquer sa déduction en exécution pour chaque élément de chaque exercice (10 éléments par exercice + 1 stabilité ou déduction x 10 exercices ; soit 11 éléments x 10 exercices = note sur 110 points)
- Chaque écart entre la note du candidat et la note établie par la commission (par élément) est pénalisé de 1 point
- Exemple 1 :
 - Note du candidat = 2
 - Note de la commission = 3
 - Différence = 1
 - Pénalité de 1 point
- Exemple 2 :
 - Note du candidat = 2
 - Note de la commission = 4
 - Différence = 2
 - Pénalité de 2 points

- DIFFICULTE :
 - Déduction de 1 point pour chaque erreur (note finale, valeur de la difficulté, erreur de position ou erreur de l'élément)
 - Une seule erreur par élément sera comptabilisée
 - Il n'y a pas de déduction de 1 point si l'erreur sur la note finale résulte d'une erreur déjà pénalisée dans la reconnaissance des éléments ou de leur valeur
 - Seules les erreurs de calcul sont pénalisées pour la note finale

- DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD) :
 - Seule la note finale est prise en compte :
 - Différence de $1/10^{\text{ème}}$ ou moins : déduction = 0 pt
 - Différence de $2/10^{\text{ème}}$: déduction = 0,5 pt
 - Différence de $3/10^{\text{ème}}$: déduction = 1 pt
 - Différence de $4/10^{\text{ème}}$: déduction = 2 pts
 - Différence de $5/10^{\text{ème}}$: déduction = 3 pts
 - Différence de $6/10^{\text{ème}}$ ou + : déduction = 4 pts

- FONCTION DU JUGE ARBITRE :
 - Chaque candidat devra indiquer par une réponse libre, la ou les décision(s) qu'il aurait prise en présence de chaque cas de figure, s'il avait été Juge Arbitre
 - Le barème de correction est le suivant :
 - Réponse totalement satisfaisante : 10 points
 - Réponse partiellement satisfaisante : 5 points
 - Réponse erronée : 0 point

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 – Matériel nécessaire :

- Ordinateur et connexion wifi de préférence
- Câbles de connexion
- Vidéo projecteur et écran de projection (à défaut, s'assurer d'avoir un mur clair et lisse)
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens
- Pour les niveaux 3 et 4, chronomètre.

La salle d'examen doit être appropriée à la projection de vidéos dans de bonnes conditions (rideaux, volets ou stores en cas de luminosité importante). Elle doit être spacieuse afin que les candidats ne soient pas serrés.

2 – Avant l'examen :

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Commander des livrets de juges pour les examens de niveau 1 et 2
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 – Le jour de l'examen :

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Ramasser les licences et les livrets de juges éventuels
- Faire émarger les candidats
- Documents nécessaires au formateur :
 - o La présente brochure des formations de juges
 - o Le Règlement Technique et la Lettre FFGym
 - o Le Code FIG
 - o Les brochures techniques spécifiques propres à chaque région
 - o Les feuilles d'examen
 - o Les supports vidéos FFGym

4 – Après l'examen :

- Rendre aux candidats les livrets de juges dûment remplis
- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges pour le niveau 4
- Transmission des résultats par le responsable régional au comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3
- Transmission des résultats par le responsable national des juges à l'INF pour le niveau 4.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PREROGATIVES DES JUGES (par niveau et par compétition)

Par niveau :

NIVEAUX	FILIERES	Note E (exécution)	Note D (difficulté)	Note HD (déplacement horizontal)	Opérateur machine Temps de vol ou Synchronisation	Juge Arbitre
1	FEDERAL	X	X	(X)		
	NATIONAL					
	ELITE					
2	FEDERAL	X	X	(X)		
	NATIONAL	X	X	X	X	
	ELITE			X	X	
3	FEDERAL	X	X	(X)		(X)
	NATIONAL	X	X	X	X	
	ELITE	X*	X*	X	X	
4 et 5	FEDERAL	X	X	(X)		X
	NATIONAL	X	X	X	X	X
	ELITE	X	X	X	X	X

**Sauf compétitions nationales*

Par compétition :

Compétitions	Gymnastes engagés	Niveau des juges TRI et TRS			
		1	2	3	4 et 5
Trophée Fédéral	FEDERAL	Oui	Oui	Oui	Oui
S1 régions ou regroupement / inter-régions	FEDERAL	Oui	Oui	Oui	Oui
	NATIONAL		Oui	Oui	Oui
	ELITE			Oui	Oui
S2 régions ou regroupement / inter-régions	NATIONAL		Oui	Oui	Oui
	ELITE			Oui	Oui
S3 inter-régions	NATIONAL			Oui	Oui
	ELITE			Oui	Oui
Championnats de France par équipes	NATIONAL 2 et 3			Oui	Oui
	NATIONAL 1				Oui
Masters	ELITE				Oui
Championnats de France	NATIONAL			Oui	Oui
	ELITE				Oui

TABLEAU RECAPITULATIF

La formation et l'examen des juges de niveau 1, 2 et 3 sont assurés tous les ans.

La formation et l'examen des juges de niveau 4 sont assurés tous les 2 ans.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
2020	Examen 4 ^e trimestre	Examen 4 ^e trimestre	Examen Automne	Examen octobre	
2021	Examen 4 ^e trimestre	Examen 4 ^e trimestre	Examen Automne		Examen intercontinental 4 ^e trimestre
2022	Recyclage 1 ^e trimestre Examen 4 ^e trimestre	Recyclage 1 ^e trimestre Examen 4 ^e trimestre	Recyclage 1 ^e trimestre Examen Automne	Recyclage janvier Examen octobre	Examen international 1 ^e trimestre